CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E43675** **VALABLE JUSQU'AU** **20/07/2024**

ÉDITÉ LE 17/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 27 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS B 342355203

Siret : 342 355 203 00023

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210190800115

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55306720

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55306720

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : FAUGERAS SARL

016 RUE JACQUEMONT
75017 PARIS 17

Téléphone : 01 44 85 75 50 **Fax :** 01 44 85 75 56

Portable : 06 09 68 37 70

Responsabilité légale :
LHERMITE FAUGERAS CAROLINE GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : entreprise-faugeras@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 279 198 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	18/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2018